

Vendredi 8 décembre 2023
à Rennes

Environnement et égalité femmes-hommes

Région et État s'engagent pour la transition globale du secteur culturel

Comment accompagner les acteurs culturels de Bretagne dans leurs transitions ? Comment diminuer l'empreinte carbone des tournées et des festivals ? Comment assurer une réelle égalité femmes-hommes dans les projets de création ? Et comment garantir les droits culturels des habitants des territoires, notamment en matière d'éducation artistique ? Pour répondre à tous ces enjeux, Rima Abdul-Malak, Ministre de la Culture, et Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, ont signé ce vendredi la « Convention d'accompagnement de la transition globale du secteur culturel 2023-2025 », en marge des TransMusicales de Rennes, festival pionnier en la matière.

C'était il y a un an. La Région Bretagne dévoilait ses engagements pour le secteur culturel en adoptant la **feuille de route intitulée « De la culture à la permaculture »**, présentée par la Vice-présidente Béatrice Macé. L'objectif était de **sensibiliser** et **former** les acteurs du secteur **aux transitions**, avant l'introduction de **critères d'éco-conditionnalité** dans les aides versées. La convention signée aujourd'hui avec l'Etat est le reflet de ces ambitions : les crises sociales et environnementales obligent à **changer de modèle**.

Accompagner les professionnels

En 2023, la Région et l'État ont accru leur soutien au **Collectif des Festivals** pour qu'il réalise une étude et accompagne les professionnels des **musiques actuelles** vers **plus de sobriété**.

En 2024, le Collectif, fort de son expertise, va **élargir son périmètre d'intervention** à d'autres secteurs culturels, grâce à une aide

supplémentaire de la Région et de l'Etat (50 000 € chacun).

Au plus près des territoires

Des **conventions de développement culturel territorial** ont aussi été signées entre la Région, l'État et les communautés du **Haut Pays Bigouden**, de **Roi Morvan**, de **Lannion Trégor**, **Leff Armor** et **Kreizh Breizh** (avec le soutien du Département des Côtes d'Armor pour les trois dernières). Ces « pactes » visent à favoriser l'**éducation artistique et culturelle tout au long de la vie**, la **vitalité artistique des territoires** et les **initiatives citoyennes** en la matière.

La Région ambitionne, avec un budget de 100 000 € par an, de **signer 2 nouveaux pactes minimum en 2024**.

La collectivité s'engage, enfin, à accroître son soutien à l'édition d'œuvres du **matrimoine littéraire**, et à aider plus spécifiquement les salles de cinéma, de concert ou d'exposition qui investissent dans du **matériel plus sobre**.



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)